

0. DOCUMENT D'ANNONCE A LA PASSATION

Numéro de la passation :	Nom de la passation :
Appel à proposition No : GOM 17652	Élaborations des études techniques détaillées et des dossiers d'appels à Proposition pour les travaux d'amélioration des adductions d'eau potable et de forage sur les axes Beni et Uvira
Langue(s) de correspondance :	Lieu de livraison :
Français	GOMA : N°021, AV. Bounganveilier 1, Q. Les Volcans, Commune et Ville de Goma, Nord-Kivu en RD Congo

L'organisation **MERCY CORPS** lance un appel à propositions pour un contrat de services pour l'**Élaborations des études techniques détaillées et des dossiers d'appels à Proposition pour les travaux d'amélioration des adductions d'eau potable et de forage sur les axes Beni et Uvira** en République Démocratique du Congo. Nous invitons les prestataires œuvrant dans ce domaine et ayant leurs licences d'exploitations en RDC* et dans la région, à soumettre leurs propositions selon les modalités spécifiées ci-dessous :

Date de publication :	Lieu de ramassage du dossier de passation :
21 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> 1- Bureau central Mercy Corps situé au : n ° 21 de l'avenue Bounganveilier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo ; Base de terrain situé au : n ° 03 de l'avenue Plateau, Q. Nyalukemba, Bukavu, Sud-Kivu, République démocratique du Congo ; Base de terrain situé au : Rue Recodi, avenue Karisimbi, Quartier Résidentiel, Commune Bungulu pour le bureau de Beni. 2- Internet : www.kivu10.net et www.bizcongo.cd 3- Bureaux de la FEC à Goma et Beni au Nord Kivu et Bukavu au Sud Kivu, 4- www.mercycorps.org/tenders
Date limite pour la soumission de l'offre :	Soumettre les offres <u>en version PAPIER et ELECTRONIQUE</u> :
05 décembre 2022 à 17h00, heure de l'est de la RDC	Soumettre les offres <u>en version Papier aux adresses susmentionnées et/ou version électronique</u> à l'adresse email suivant : drctendersubmissions@mercy Corps.org

Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre en retard

Pour toutes les questions concernant cet appel à propositions, veuillez les adresser à l'adresse suivante : drc-tender-questions@mercy Corps.org

Afin d'attester de leur existence légale les entreprises souhaitant soumettre leurs offres devront OBLIGATOIREMENT fournir dans leurs dossiers d'offre, les documents suivants :

Notification du numéro d'impôt ou Disposer d'un des documents suivants mentionnant le numéro d'impôt : attestation de la situation fiscale, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI. (<i>Entreprise</i>)
Enregistrement au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, RCCM et A partir de 20000 USD : Statuts notariés pour les sociétés commerciales. (<i>Entreprise</i>)
Preuve de paiement des impôts professionnel et exceptionnel sur les rémunérations de moins de trois mois ou Attestation de la situation fiscale en cours de validité (<i>pour les entreprises</i>)
Identification nationale (<i>entreprise</i>)
Coordonnées bancaires au nom de l'entreprise : Attestation de gestion de votre compte bancaire ou Relève d'Identité Bancaire (RIB) : Nom du compte au nom de la personne morale (Entreprise ; Société)
Preuves d'assujettissement à la TVA : déclaration de la TVA auprès de la DGI ou CDI ou preuves de paiement mensuel auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois) ou encore Preuve de présence de l'entreprise sur le répertoire de la DGI des redevables et contribuables actifs assujettis à la TVA. (<i>Entreprise</i>)

Critères d'éligibilité supplémentaires :

- Certificat d'Agrément du bureau d'études en cours de validité
- Preuve de souscription à l'UEI de l'USAID dont le numéro devra obligatoirement être communiqué à Mercy Corps par le bureau d'étude sélectionné avant la signature du contrat (les explications sur comment procéder pour l'obtention de l'UEI sont annexée au présent dossier d'appel à proposition. Pièce jointe n°2)

1. Invitation à Passation

Nom de la Passation :	
Élaborations des études techniques détaillées et des dossiers d'appels à Proposition pour les travaux d'amélioration des adductions d'eau potable et de forage sur les axes Beni et Uvira	Appel d'offres No : GOM 17652
Lieu : 1. Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo	Langue(s) de correspondance : Français
Brève description résumant le projet :	
<p>Mercy Corps est une Organisation Non Gouvernementale de droit américain qui exécute des activités humanitaires et de développement en RD Congo. Mercy Corps est opérationnelle en RD Congo depuis août 2007 et son bureau national est situé à Goma dans la Province du Nord-Kivu avec plusieurs bureaux terrain dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri</p>	

Les activités clés de Mercy Corps en RDC se concentrent sur l’approvisionnement en eau, assainissement et les services d’hygiène (WASH) dans les zones de déplacement internes. Mais également sur des infrastructures WASH à grande échelle et le développement de l’offre de services dans les centres urbains. Mercy Corps met également en place des programmes de sécurité alimentaire, d’appui à la bonne gouvernance, et de relance économique avec une tendance croissante vers des programmes de transition et de développement intégré.

Actuellement, Mercy Corps développe des programmes d’urgence, de résilience et de développement durable dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l’Ituri.

Pour ses activités opérationnelles et programmatiques, Mercy Corps cherche un ou plusieurs prestataires enregistrés en RDC ou dans la région et capables de fournir une **Élaborations des études techniques détaillées et des dossiers d’appels à Proposition pour les travaux d’amélioration des adductions d’eau potable et de forage sur les axes Beni au Nord Kivu et Uvira au Sud Kivu** pour sa mission dans ce même pays.

<p>Dossier de Passation disponible depuis :</p> <p>21 novembre 2022</p>	<p>Lieu de ramassage du Dossier de Passation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Bureau central Mercy Corps situé au : n ° 21 de l'avenue Bounganvelier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo ; Base de terrain situé au : n ° 03 de l'avenue Plateau, Q. Nyalukemba, Bukavu, Sud-Kivu, République démocratique du Congo ; Base de terrain situé au : Rue Recodi, avenue Karisimbi, Quartier Résidentiel, Commune Bungulu pour le bureau de Beni. 2- Internet : www.kivu10.net et www.bizcongo.cd 3- Bureaux de la FEC à Goma et Beni au Nord Kivu et Bukavu au Sud Kivu, 4- www.mercycorps.org/tenders
<p>Date limite pour la Soumission de l'offre :</p> <p>05 décembre 2022 à 17h00, heure de l’est de la RDC</p>	<p>Soumettre les offres en version Papier aux adresses susmentionnées et/ou version électronique à l’adresse mail suivant : drctendersubmissions@mercy Corps.org</p>

Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre soumise en retard

<p>Questions et réponses (Q&R)</p>	
<p>Merci de soumettre vos questions éventuelles par écrit à : drc-tender-questions@mercy Corps.org</p>	
<p>Dernier jour pour soumettre les questions : 30 novembre 2022, à 16h30, heure de Goma</p>	<p>Les questions seront répondues avant le : 01 décembre 2022, à 16h30, heure de l’est de la RDC</p>



Les questions recevront une réponse via : drc-tender-questions@mercycorps.org ainsi que toutes les adresses utilisées pour la publication de ce dossier de passation. Les questions seront répondues par Tom MOSQUERA sous la facilitation d'Edel THONY.

Séance de Q&R

Date/Heure : PA

Emplacement : PA

Point de contact : PA

Liste de contrôle des documents

Ces documents sont contenus dans ce Dossier de passation :

✓

Invitation à Passation

✓

Conditions générales de la Passation

✓

Critères et soumissions

✓

Fiche de prix proposés

✓

Formulaire d'informations concernant le Fournisseur

✓

Termes de Références/Spécifications techniques/Détail Quantitatif Estimatif (DQE/BOQ)

✓

Exemple de contrat

2. Conditions générales de la Passation

Mercy Corps sollicite des propositions pour les marchandises, services et/ou travaux décrits et résumés dans ces documents, conformément aux procédures, conditions et modalités contractuelles ici présentes. Mercy Corps se réserve le droit de modifier la quantité de travail/de matériel spécifiée dans le dossier de passation sans aucune modification dans le prix unitaire ou autres termes et conditions et d'accepter ou de rejeter la totalité ou une partie des offres soumises.

2.1 Politique Anti-corruption de Mercy Corps

Mercy Corps interdit formellement :

- Toute forme de corruption en relation avec ses activités

Cette interdiction inclut toute *demande* émanant de la part d'un employé, d'un consultant ou d'un agent de Mercy Corps visant à obtenir quelque bien de valeur ou somme d'argent en échange de l'accord ou du rejet de cette personne au sujet de l'attribution d'un contrat ou au contrat une fois attribué. Cette interdiction s'applique également à toute *offre* émanant d'une entreprise ou d'une personne qui tenterait de fournir quelque bien de valeur ou somme d'argent à un employé, consultant ou agent de Mercy Corps en échange de son accord ou de son rejet concernant l'attribution d'un contrat.

- Conflits d'intérêts dans l'attribution ou la gestion de contrats

Si une entreprise est détenue directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par un employé de Mercy Corps ou par une personne apparentée à un employé de Mercy Corps, l'entreprise doit veiller à ce que ce lien soit divulgué par les deux parties dans le cadre de la soumission ou préalablement à celle-ci.

- Partage ou obtention d'informations confidentielles

Mercy Corps interdit à ses employés de partager, et aux soumissionnaires d'obtenir, des informations

confidentielles liées à cette sollicitation, y compris toute information concernant les estimations de prix de Mercy Corps, les soumissionnaires concurrents, les offres concurrentes, etc. Toute information fournie à un soumissionnaire doit être fournie à tous les autres soumissionnaires.

- *Collusion entre les soumissionnaires*

Mercy Corps exige une concurrence équitable et ouverte entre les sollicitations. Deux entreprises (ou plus) détenues ou contrôlées par la/les même(s) personne(s) ne peuvent soumettre d'offres concurrentes pour répondre à une sollicitation. Les entreprises qui soumettent des offres ne peuvent partager leurs prix ou d'autres informations, ni prendre quelque autre mesure que ce soit destinée à pré-déterminer l'entreprise qui remportera la sollicitation ou le tarif qui sera payé.

Toute violations de ces interdictions, ainsi que toutes les preuves associées, doivent être signalées à :

<http://mercy Corps.org/integrityhotline>

Mercy Corps conduira une enquête approfondie sur ces allégations et prendra les mesures appropriées au besoin. Toute entreprise ou toute personne participant à l'un des comportements interdits ci-dessus verra ses actions signalées aux autorités compétentes, fera l'objet d'une enquête approfondie, verra son offre refusée et/ou son contrat résilié et ne sera plus éligible pour soumettre de nouvelles offres à Mercy Corps pour tout futur contrat. Les employés participant à de telles actions seront licenciés.

Les violations seront également signalées aux donateurs de Mercy Corps, qui peuvent également choisir d'enquêter sur celles-ci, d'exclure ou de suspendre les entreprises et leurs propriétaires de tout contrat financé en partie par le donateur, que ce soit avec Mercy Corps ou toute autre entité.

2.2 Base de la Passation :

- Toutes les propositions doivent être soumises conformément à ces instructions, et tous les documents demandés doivent être fournis, y compris (sans s'y limiter) les informations spécifiques au fournisseur, les spécifications techniques, les plans, le détail quantitatif estimatif et/ou les délais de livraison). Si un document demandé n'est pas fourni, une raison devrait être donnée pour son omission dans une fiche pour les exceptions.
- Aucun répondant ne peut ajouter, omettre ou modifier un article, un terme ou une condition du présent document.
- Si les fournisseurs ont des demandes et des conditions supplémentaires, celles-ci doivent être stipulées dans une fiche pour les exceptions.
- Chaque soumissionnaire ne pourra fournir qu'une seule réponse.
- Chaque proposition est valable pour une période de **[180 jours]** à compter de sa date de soumission.
- Toutes les propositions doivent indiquer si elles incluent les taxes, les paiements obligatoires, les redevances et/ou les droits, y compris la TVA, le cas échéant.
- Les fournisseurs doivent s'assurer que les offres financières sont exemptes d'erreurs de calcul. Si des erreurs sont identifiées pendant le processus d'évaluation, le prix unitaire prévaudra. En cas d'ambiguïté sur le prix unitaire, le Comité de sélection peut choisir de disqualifier la proposition.
- Toute demande de clarification concernant le projet et non traitée dans les documents écrits fournis doit être présentée à Mercy Corps par écrit. La réponse à toute question soulevée par écrit par un soumissionnaire sera émise à ce soumissionnaire en question. Il peut arriver que Mercy Corps choisisse de fournir des clarifications à tous les soumissionnaires. Une des conditions de cette passation est qu'aucune clarification ne peut être considérée comme remplaçant, contredisant, complétant ou altérant les conditions ici présentes, à moins qu'elle ne soit faite par écrit en tant qu'addenda à la Passation et signée par Mercy Corps ou son représentant désigné.
- Cette Passation n'oblige pas Mercy Corps à exécuter un contrat, ni ne l'engage à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission des propositions. En outre, Mercy Corps se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée être dans son meilleur intérêt.

2.3 Éligibilité des Fournisseurs

Les Fournisseurs ne peuvent soumissionner, et seront rejetés comme inéligibles, s'ils :

- Ne sont pas des sociétés enregistrées
- Sont en faillite ou en train de faire faillite
- Ont été reconnus coupables d'activités illégales/corrompues et/ou de conduite non professionnelle
- Ont commis de sérieuses fautes professionnelles
- N'ont pas rempli leurs obligations liées au paiement de cotisations sociales et d'impôts
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations graves en fournissant des informations
- Sont en violation des politiques décrites dans la Politique Anti-corruption de Mercy Corps
- Le fournisseur (ou les dirigeant du fournisseur) figure sur la liste des parties sanctionnées émises par : ou est actuellement exclu ou disqualifié de la participation à cette transaction par : le Gouvernement des États-Unis ou le Siège de l'Organisation des Nations Unies aux États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union Européenne, les Nations Unies, d'autres gouvernements nationaux ou des organismes internationaux publics.

Les critères d'éligibilité supplémentaires, s'il y en a, sont indiqués dans la section 3.2 du présent Dossier de passation.

2.4 Documents de réponse

Les soumissionnaires peuvent utiliser les documents de réponse contenus dans ce dossier de passation pour soumettre leur proposition ou peuvent soumettre une proposition dans leur propre format, pourvu que celle-ci contienne tous les documents requis et les renseignements précisés dans la présente passation.

2.5 Acceptation d'une réponse positive

La documentation soumise par les soumissionnaires sera vérifiée par Mercy Corps. Le soumissionnaire auquel le projet sera remis devra signer un contrat pour le montant convenu.

2.6 Certification en matière de terrorisme

La politique de Mercy Corps est de se conformer aux principes humanitaires et aux lois et réglementations des États-Unis, de l'Union Européenne, des Nations Unies, du Royaume-Uni, des pays hôtes et d'autres donateurs concernés concernant les transactions avec des personnes ou des entités responsables de fraudes, de transfert illicite de déchets, d'abus, de trafic d'êtres humains, de corruption ou d'activités terroristes. Ces lois et règlements interdisent à Mercy Corps de traiter avec, ou de fournir un soutien à toute personne physique ou morale faisant l'objet de sanctions gouvernementales, de réglementations de donateurs ou de lois interdisant les transactions ou le soutien à ces tierces parties.

3. Critères et soumissions

3.1 Termes du contrat

Mercy Corps a l'intention d'attribuer à une ou plusieurs entreprise(s) ou organisme(s) un contrat de type : **Prix fixe**

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) devra (devront) se conformer à l'énoncé des travaux et aux termes et conditions du contrat subséquent. Le contrat prévu est incorporé à la Section 6 ci-incluse. En soumettant une proposition, les

soumissionnaires certifiant qu'ils comprennent et acceptent tous les termes et clauses de la Section 6.

3.2 Critères d'éligibilité spécifiques

Les critères d'éligibilité doivent être remplis et les pièces justificatives correspondantes énumérées ci-dessous dans la section « Soumissions de la passation » **doivent** être soumis avec les offres. Les soumissionnaires qui ne soumettraient pas ces documents peuvent être **disqualifiés** pour toute autre évaluation technique ou financière.

3.2.1 Critères d'éligibilité :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS REQUIS POUR CONTRACTER

ENTREPRISES

Notification du numéro d'impôt

OU

Disposer d'un des documents suivants mentionnant le numéro d'impôt : attestation de la situation fiscale, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI.

Enregistrement au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM),

ET

A partir de 20000 USD : **Statuts notariés** pour les sociétés commerciales.

Preuve de paiement des impôts professionnels et exceptionnel sur les rémunérations de moins de trois mois

OU

Attestation de la situation fiscale en cours de validité

Coordonnées bancaires au nom de l'entreprise : Attestation de gestion de votre compte bancaire ou Relève d'Identité Bancaire (RIB) :

Nom du compte au nom de la personne morale (Entreprise ; Société)

Preuve d'assujettissement à la TVA :

Déclaration de la TVA auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois)

OU

Preuve de paiement mensuel auprès de la DGI ou CDI (trois derniers mois)

OU

Preuve de présence de l'entreprise sur le répertoire de la DGI des redevables et contribuables actifs assujettis à la TVA.

3.2.2 Critères d'éligibilité supplémentaires :

- Certificat d'Agrément du bureau d'études en cours de validité
- Preuve de souscription à l'UEI de l'USAID dont le numéro devra obligatoirement être communiqué à Mercy Corps par le bureau d'étude sélectionné avant la signature du contrat (les explications sur

comment procéder pour l'obtention de l'UEI sont annexée au présent dossier d'appel à proposition. Pièce jointe n°2)

3.3 Soumissions de la Passation

Les documents et les informations requises énumérés dans les soumissions de la passation sont nécessaires afin de soutenir les critères d'éligibilité et d'effectuer des évaluations techniques (et de diligence raisonnable) des offres reçues. Même si l'absence de ces documents et/ou informations ne signifie pas la disqualification obligatoire des fournisseurs, l'absence de ces éléments pourra avoir un impact négatif important sur l'évaluation technique d'une offre.

Documents à l'appui des critères d'éligibilité :

1. Documents administratifs du bureau d'études / de l'entreprise et la preuve de souscription à l'UEI ou numéro UEI
2. Présentation de l'entreprise / Bureau d'études et de son expérience dans le domaine des études de faisabilités de projets d'adductions d'eau.
3. Approche méthodologique pour la réalisation de la mission
4. Un planning prévisionnel d'activités couvrant la période de réalisation de la mission.
5. Liste et curriculum vitae du personnel clés y compris celui du chef de mission et de l'ingénieur en chef
6. Listes des équipements disponibles relatifs à la réalisation de la mission

Prix proposé :

Le Prix proposé est utilisé pour déterminer quelle offre représente la meilleure valeur et sert de base de négociation avant l'attribution d'un contrat : En tant que contrat à prix fixe, le prix du contrat à attribuer sera un prix fixe tout compris, soit sous la forme d'un prix fixe total, soit d'un prix fixe par unité/livrable. Aucun profit, frais, taxe ou coût supplémentaire ne peut être ajouté après la signature du contrat. Les soumissionnaires doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le prix total, tels qu'indiqués dans la Fiche de l'offre à la Section 4. Tous les éléments doivent être clairement étiquetés et inclus dans le prix total offert.

Les soumissionnaires ne doivent pas inclure à leur offre la TVA et les droits de douane

3.4 Devise

Les offres doivent être soumises en : ___USD _____

Les paiements seront effectués en : ___USD _____

3.5 Évaluation de la Passation (selon la Méthode pondérée)

Sur la base des soumissions ci-dessus, un Comité de passation de Mercy Corps procédera à un processus d'évaluation des passations. Mercy Corps se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les propositions, et d'accepter la/les offre(s) jugée(s) être dans le meilleur intérêt de Mercy Corps. MC ne sera pas responsable ni ne paiera les dépenses ou les pertes qui pourraient être engagées par un soumissionnaire dans la préparation de sa proposition.

Les évaluations seront effectuées comme décrit dans les sous-sections suivantes :

3.5.1 Évaluation de la notation

Méthode Pondérée

Le Comité de passation de Mercy Corps effectuera une évaluation technique qui évaluera les critères techniques sur une base pondérée (chaque critère recevra un pourcentage, dont le total sera égal à 100 %). Les propositions du soumissionnaire doivent comprendre toutes les soumissions techniques requises afin qu'un comité de Mercy Corps puisse

évaluer de manière approfondie les critères techniques énumérés ici et attribuer des points en fonction de la valeur d'une soumission technique.

Les critères d'attribution doivent être basés sur le « **rapport qualité/prix** » global de la proposition (qualité, coût, délai de livraison, etc.) tout en tenant compte des exigences et règlements internes et externes du donateur. Une pondération a été assignée à chaque critère individuel avant la publication de cette passation en fonction de son importance pour Mercy Corps dans ce processus.

Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la meilleure note seront acceptés comme soumissionnaire(s) sélectionné(s), en supposant que le prix soit jugé juste et raisonnable et soumis à la vérification diligente supplémentaire prévue à la section 3.5.2.

1. SELECTION:

a /Notation Pour Evaluation

Lors de l'évaluation de la notation, le Comité de passation de Mercy Corps attribuera des points pour chaque critère en fonction de l'échelle suivante :

Point	Raison
0	Non acceptable ; ne remplit aucun des critères spécifiés
1-4(critère évalué à 10pts) 1-14(critère évalué à 15pts) 1-29(critère évalué à 30pts)	Remplit quelques-unes des exigences minimales et peut ne pas être acceptable
5(critère évalué à 10pts) 8(critère évalué à 15pts) 15(critère évalué à 30pts)	Acceptable
6-9(critère évalué à 10pts) 9-14(critère évalué à 15pts) 16-29(critère évalué à 30pts)	Acceptable ; satisfait à toutes les exigences et en dépasse certaines
10(critère à 10pts) 15(critère à 15pts) 30(critère à 30pts)	Acceptable ; dépasse toutes les exigences

B/Critères de sélection

Critères Techniques	Conditions	Maximum Score
Expérience dans la réalisation des travaux d'études des projets pertinents Portfolio montrant des études pertinentes achevées au cours des 4 dernières années	Pour chaque projet du portefeuille, les éléments suivants sont requis : emplacement du projet, client, valeur du marché, durée, étendue des travaux et tout défi particulier. (Ne pas dépasser 20 pages)	30
Capacité organisationnelle et le CV de personnel clé	Structure organisationnelle indiquant les noms et les postes des employés actuels (une page seulement), y compris l'inscription à la sécurité sociale pour le personnel clé (renseigner leurs numéros d'immatriculation à la CNSS)	10

	CV – du Gestionnaire de Project, un ingénieur en chef Hydraulicien, 3 Ingénieurs clés de terrain dont un Ingénieur civil, un Ingénieur topographe, un ingénieur électromécanicien, électricien et un ingénieur bureau CAD (Spécialiste en Dessin Assisté par Ordinateur (ne pas dépasser 12 pages)	30
Liste des équipements	Fournir une liste des équipements (station totale, GPS différentiel, le logiciel de modélisation : Epanet, Autocad, etc.). Cette liste sera vérifiée ultérieurement par des visites ou par la demande de documents officiels d'inscription	15
Preuve d'une capacité financière de prendre en charge les études en attendant le paiement et une garantie de soumission/et ou de performance	Fournir un extrait de compte bancaire du bureau d'étude datant de maximum 3 mois avec un solde d'au moins 20000\$ et la preuve de certification des comptes par un cabinet d'audit attitré datant d'au moins 3 ans. Fournir les garanties requises (de soumission, d'avance et/ou de performance) le cas échéant	15
	Total Possible Points	100
	<i>Minimum Passing Score = 55% Minimum</i>	

Score minimum à atteindre : 55% (Toute offre ne dépassant pas ce score, sera automatiquement exclue. Si aucune offre ne dépasse ce minimum, alors le processus devra être relancé. **Plutôt que de relancer le processus, Ce minimum peut être revue à la baisse sur décision discrétionnaire des membres votants du comité si aucun des soumissionnaires ne l'a atteint lors des évaluation techniques**

3.5.2 Diligence raisonnable supplémentaire

À la fin des évaluations techniques et financières, Mercy Corps peut choisir de s'engager dans des processus de diligence raisonnable supplémentaires concernant un ou plusieurs fournisseurs en particulier. Le but de ces processus est de s'assurer que Mercy Corps s'engage avec des fournisseurs réputés, éthiques et responsables, possédant les fonds et la capacité suffisants pour s'acquitter des obligations du contrat. Une vérification diligente supplémentaire peut prendre la forme des processus suivants (sans toutefois s'y limiter) :

- Vérifications des références
- Visites d'installation du fournisseur
- Analyse des états financiers audités

4. Formulaire de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre leur propre offre indépendante incluant au moins (sans toutefois s'y limiter) :

- Tous les documents requis dans la section « Critères d'éligibilité » du présent Dossier de passation
- Tous les documents requis dans la section « Soumissions de la Passation » du présent Dossier de passation
- Toutes les informations listées dans la section « Documents constituant la proposition » ci-dessous

Toutes les offres doivent être dûment signées (y compris le titre professionnel et le nom complet du signataire) et tamponnées, avec la date d'achèvement.

Documents constituant la proposition

Les informations suivantes doivent être incluses dans l'offre de tout soumissionnaire potentiel :

- Une lettre d'accompagnement** expliquant l'intérêt légitime du soumissionnaire à devenir un fournisseur ou un vendeur sous contrat, et les détails de sa proposition. Le contenu de la lettre d'accompagnement doit inclure les informations suivantes :
 - Une spécification détaillée des marchandises, services et/ou travaux proposés (la Proposition)
 - Une garantie (si nécessaire et appropriée)
 - Délai de livraison
 - La date de validité du prix (à cette fin et comme indiqué dans l'annonce, le devis doit rester **inchangé pendant 180 jours ouvrables**)
- Le Prix proposé détaillant uniquement le prix unitaire, en utilisant le modèle de la **Fiche de prix** fourni à la section 7
- Le formulaire d'informations sur le fournisseur, rempli et signé par **le soumissionnaire** (modèle fourni à la section 7)
- Tout autre document important que le soumissionnaire estime devoir joindre en soutien de sa proposition

La proposition originale doit être signée par le soumissionnaire ou par une ou plusieurs personnes dûment autorisées à lier le soumissionnaire envers le contrat. Les pages de l'offre financière de la proposition doivent être paraphées par la ou les personnes signant la proposition et estampillées du sceau de l'entreprise.

Les appositions, effacements ou remplacements de texte ne sont valables que s'ils sont paraphés par la ou les personnes signant la proposition.

Lot1 – Études techniques détaillées à Beni

Lot2 – Études techniques détaillées à Uvira



1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROGRAMME SWASSA

L'activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID est un projet de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement financé par USAID pour une durée de 5 ans dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo exécuté par un consortium dirigé par Mercy Corps, Sanergy et Tetra Tech. L'activité vise à accroître et à maintenir l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement sûrs pour les communautés périurbaines en mettant en œuvre, en affinant et en testant différents modèles basés sur le marché pour la fourniture de services d'eau et d'assainissement.

L'Activité est une réponse à la défaillance chronique des systèmes autonomes d'approvisionnement en eau dans les régions du Kivu. Alors que la RDC abrite près de la moitié des réserves d'eau douce de l'Afrique, seulement environ 50 % de la population a accès à une source d'eau potable améliorée. Les systèmes d'approvisionnement en eau actuels n'arrivent pas à répondre aux besoins des consommateurs suite à la faible performance des services d'eau, principalement en raison de mauvaises pratiques d'exploitation et de gestion qui entraînent une défaillance prématurée des infrastructures installées. L'activité s'appuiera sur l'expertise internationale des partenaires du consortium pour saisir l'opportunité offerte par la récente loi sur l'eau. Laquelle loi qui permet l'engagement du secteur privé dans le service public de l'eau et de réduire les risques d'investissement en capital (CAPEX) dans le but d'encourager la participation du secteur privé à la gestion à long terme des services d'approvisionnement en eau par le biais d'accords contractuels de partenariat public-privé (PPP) adaptés au contexte avec les entités gouvernementales de la région du Kivu.

L'activité utilise un processus décisionnel multicritère adaptatif qui comprend 4 niveaux :

Niveau 1 – Sélection des Sites Candidats :

L'objectif de la sélection des sites de niveau 1, qui s'est achevée au cours de la phase de démarrage de l'Activité, était d'identifier et de hiérarchiser 10 sites candidats (cinq par province) de tous les emplacements possibles dans les provinces du Nord et du Sud Kivu. Les critères élaborés lors de l'atelier de sélection des sites tenu en janvier 2021 et affinés davantage, ont été appliqués pour sélectionner les 10 sites candidats dans les deux provinces.

Niveau 2 – Évaluation des Sites :

Le processus de sélection des sites de niveau 2 implique l'application de six catégories de critères aux 10 sites candidats sélectionnés au niveau 1, pour prioriser les six sites d'intervention où divers types de travaux d'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau potable seront mis en œuvre.

L'évaluation de site de niveau 2 est envisagée comme une évaluation rapide visant à fournir les informations suffisantes pour décider d'accepter ou de rejeter un site candidat comme site d'intervention de l'Activité. L'évaluation de site de niveau 2 est mise en œuvre par une équipe multidisciplinaire composée de celle de la gestion des relations avec les parties prenantes et de la gouvernance (SRG), de celle du développement des systèmes de marché (MSD), de celle en charge de l'infrastructure et celle s'occupant de recherche.

Niveau 3 - Évaluation des Infrastructures :

Pour chacun des sites de mise en œuvre sélectionnés et priorisés à ce jour grâce aux évaluations de niveau 1 et 2, une évaluation de niveau 3 a été effectuée. D'un point de vue programmatique, le niveau 3 couvre une série d'études approfondies sur les sites sélectionnés. Ces études permettent à chaque composante de l'Activité (Infrastructure, MSD, SRG et Recherche) d'obtenir les informations nécessaires pour concevoir et planifier des activités de renforcement des capacités, de formation et d'amélioration des infrastructures spécifiques à chaque site.

Niveau 4 - Études de faisabilité Technique et Conception d'Ingénierie :

L'objectif principal des études de niveau 4 est d'établir des études techniques préliminaires et détaillées pour les travaux de construction des infrastructures d'approvisionnement en eau potable proposés dans le cadre de l'activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID est d'améliorer l'accès à l'eau sur les six sites à travers : (a) la mise à niveau et/ou le renforcement des installations existantes en mauvais état et l'extension des infrastructures évaluées vers les zones non desservies en vue d'améliorer la qualité et d'augmenter la quantité d'eau potable, (b) l'amélioration de la disponibilité et fiabilité de l'approvisionnement en eau potable des usagers, et (c) l'amélioration de l'efficacité de l'exploitation et de la maintenance des systèmes d'approvisionnement en eau sur les six sites d'interventions finalement choisis.

2. OBJET DE CET APPEL A PROPOSITION

Le but de cet appel à proposition est de sélectionner des Bureaux d'études (nationaux et/ou régionaux qualifiés pour fournir des prestations des services d'ingénierie relatifs aux travaux de construction et/ou réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable projetés dans les zones d'interventions de Beni pour le Nord Kivu et d'Uvira pour le Sud Kivu dans le cadre de l'Activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID. Il s'agit précisément de l'établissement des avant-projets sommaires et détaillés des Projets de construction/réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau ainsi que l'élaboration des dossiers d'appel d'offres pour les travaux prévus dans les villes de Beni (Nord-Kivu) et Uvira (Sud-Kivu)

Les offres de service des BE devront être élaborées en stricte conformité avec la présente demande et seront évaluées de manière transparente par un comité de sélection, suivant les critères d'évaluation fournis. Seuls les Bureaux d'études nationaux et régionaux retenus seront contactés pour la poursuite du processus.

Cet Appel à Proposition a deux lots : Lot 1 pour les études détaillées à Beni et Lot 2 pour les études détaillées à Uvira. Un soumissionnaire peut répondre à un ou plusieurs lots. Dans le cas où un soumissionnaire répondrait à plusieurs lots, celui-ci devra proposer un dossier distinct pour chaque lot soumissionné.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS.

3.1. Objectif général de la mission

L'objectif de la mission est d'assurer, pour le compte de l'Activité (programme) des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID, la réalisation des études de faisabilité technique, des études techniques détaillées et l'élaboration des dossiers d'appel d'offre pour les travaux de renforcement des infrastructures d'approvisionnement en eau potable projetés dans deux des zones d'intervention.

3.2. Description de la mission.

La mission de réalisation des études techniques de conception ainsi que l'élaboration des dossiers d'appel d'offre pour des travaux de construction et/ou réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable projetés sur les zones d'intervention de Beni au Nord Kivu et Uvira au Sud Kivu s'effectuera, pour chacune des zones sélectionnées, en suivant les phases décrites ci-après.

A. Avant-projets sommaires

Les avant-projets sommaires devront commencer par la production d'un bref rapport sur les fondements de la conception pour confirmer l'accord sur le concept ainsi que les normes/critères de conception à soumettre à l'approbation de l'Activité. Ce rapport fournira une description sommaire de ce qui sera conçu, quelques dessins initiaux, une liste des ouvrages principaux, une liste des normes de conception et des descriptions décrivant l'ensemble des installations projetées.

Les avant-projets sommaires fourniront une description plus détaillée des ouvrages/installations existant et à construire et comprendra les dessins initiaux, les spécifications de base, plans, cartes et résultats des études géotechniques et un rapport de compilant toutes les études pour permettre de sélectionner les ouvrages qui seront concernés par études détaillées et d'estimer les coûts des travaux.

Le travail de cette phase va consister à :

- Faire l'évaluation détaillée de la faisabilité technique de toutes les propositions de travaux telles que reprises dans les plans d'amélioration des infrastructures en analysant et en proposant des alternatives plus optimales et techniquement faisables dans la zone d'intervention.
- Déterminer les capacités requises des systèmes d'adduction d'eau potable en tenant compte des demandes d'eau actuelles et futures (horizon 2030) pour chaque agglomération concernée par le projet.
- Effectuer la conception et le dimensionnement préliminaires des ouvrages des réseaux d'eau pour déterminer les tailles optimales des conduites, des réservoirs, des accessoires et des installations de traitement, etc. en tenant compte des coûts d'investissement ainsi que ceux d'exploitation et de maintenance). Tous les critères et hypothèses de conception utilisés doivent être clairement documentés et conformes aux normes de conception locales et internationalement reconnues.
- Réaliser les travaux de conception de circuit hydrauliques et autres analyses techniques nécessaires en élaborant le schéma de fonctionnement, le tracé et les profils hydrauliques des systèmes d'AEP proposés. Évaluer la nécessité d'augmenter le nombre et/ou l'étendue des travaux des mises à niveau nécessaires pour les bornes fontaines dans le réseau de distribution d'eau et formuler des propositions correspondantes en détaillant leur consistance et en les quantifiant ;
- Mettre à jours les estimations préliminaires des couts et préparer les spécifications techniques préliminaires.
- Effectuer des études d'utilisation des terres et des droits de passage pour les besoins d'extension des systèmes d'eau dans les zones d'intervention.

B. Avant-projets détaillés :

Basée sur L'APS, la conception détaillée finale comprendra les évaluations des options retenues dans les détails, les calculs d'ingénierie notamment les dimensionnements des différents ouvrages des génies civils et hydrauliques. Il s'agira aussi de la production des plans (dont plans des réseaux d'eau, génie civil et équipement électromécaniques) et dossier des dessins nécessaires à la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux projetés. Ces études seront présentées dans un rapport narratif étalant les déroulements des travaux, les analyses techniques de et les différents calculs.

Le travail de cette phase va consister à :

- Réaliser des levés topographiques des réseaux existants et projetés y compris toutes les lignes d'extension proposées et les emplacements des nouveaux ouvrages. Les levés topographiques doivent être effectués à l'aide des experts équipements qualifiés et des logiciels informatiques adaptés et à jours ;
- Réaliser la conception technique détaillée (dimensionnement) des tous les ouvrages à construire et/ou installer en produisant toutes les notes de calculs requises (Hydraulique, Electromécanique, Structurels, Géotechnique, etc.)
- Produire, à l'échelle appropriée, les plans et dessins montrant les détails techniques pertinents des ouvrages principaux du systèmes d'AEP. Ceux-ci comprennent la planimétrie du réseau, les profils en long, les détails et caractéristiques des conduites, les schémas des nœuds et celui des détails des système des vannes et autres raccords, ainsi que les plans et coupes détaillés des ouvrages de génie civil (réservoirs, unités de traitement) à construire ;
- Établir les plans standardisés des chambres de vannes, des massifs d'ancrage, caractéristiques spéciales, etc. nécessaires et routes d'accès pour l'entretien futur du réseau des conduites.
- Elaborer les spécifications techniques générales et détaillées pour les travaux projetés ainsi que le programme de contrôle de la qualité ;
- Effectuer l'évaluation finale des couts des travaux de construction.

C. Dossier d'appel d'offre

Le travail va consister en l'élaboration des documents nécessaires pour la réalisation des travaux prioritaires retenus en vue de lancer les appels d'offres aux entreprises préqualifiés. Ceux-ci comprennent, sans être limité, aux éléments ci-après :

- Le dossier des plans de construction,
- Le Cahier des Clauses Techniques Générales,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- Les bordereaux quantitatifs et estimatifs,
- Les devis de référence (confidentiel),
- Le séquençage et l'allotissement,
- La description des travaux
- Les annexes techniques.

NB : Le Bureau d'Etudes ne devra pas se limiter seulement à confirmer les travaux proposés de l'Activité telle que stipulés dans les Plans d'Amélioration des Infrastructures (PAIs), mais devra évaluer leur efficience afin de proposer, selon le cas, à Mercy Corps des options qui seraient mieux adaptées au terrain, aux besoins des collectivités et répondant aux normes de santé, sûreté, sécurité et environnement pour la mise en œuvre des travaux.

3.3. Travaux prévus de manière générale

Les travaux envisagés de manière générale dans le cadre de l'activité des systèmes d'eau et d'assainissement durables de l'USAID, comprennent d'une part la construction des nouveaux forages avec pompes solaires, des captages des nouvelles sources(sources potentielles à confirmer et/ou identifier par le Bureau d'étude) et l'installations de nouvelles conduites d'adduction et de distribution, construction des ouvrages de stockage, et d'autre part, la réhabilitation des anciens ouvrage de captage et de traitement d'eau, de forages solaires , l'installation et/ou réhabilitation des conduites des systèmes d'approvisionnement en eau potables et des ouvrages de génie-civil (construction réservoirs, bacs, bornes fontaines, ...) a Beni dans le Nord Kivu et à Uvira dans le Sud-Kivu.

3.4. Travaux spécifiques prévus qui cadrent avec l'actuelle mission

Ci-bas se trouve la liste non exhaustive des travaux prioritaires proposés par l'Activité et dont la consistance pourrait varier selon le besoin spécifique de chaque zone d'intervention et d'éventuelles propositions pertinentes du Bureau d'Etudes. Pour les travaux de forage, des études hydrogéologiques des deux zones ont été réalisées par Mercy Corps au travers le consultant CEEG. Le(s) Bureau d'Etudes sélectionné(s) se référera(ont) aux rapports de ces études pour les études détaillées de travaux de forage en ce qui concerne la localisation et les profondeurs et toute autre recommandation pour les travaux de forages à exécuter. Les travaux sont répartis par province de la manière suivantes :

Pour le Nord-Kivu - Beni :

Travaux de réhabilitation de 15 forages à pompes solaires mis en place par Tearfund :

- Remplacer les contrôleurs ;
- Fixation des trop plein ;
- Installations des compteurs sur les différentes bornes fontaines et à la sortie des réservoirs ;
- Installation des vannes d'arrêt ;
- Construction des nouvelles bornes fontaines ;
- Installation des conduites pour l'extension des réseaux,
- Installation des groupes électrogènes,
- Réhabilitation des anciennes bornes fontaines ;

Travaux de réhabilitation de l'AEP Mukulia :

- Réhabilitation du captage ;
- Réhabilitation du filtre à sable lent ;
- Remplacement de la conduite d'adduction ;
- Remplacement de la conduite de distribution ;
- Travaux de mise en œuvre des conduites dans un terrain argilo-rocheux ;
- Construction d'un nouveau réservoir de 100 m³ ;
- Réhabilitation de 20 anciennes bornes fontaines ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en PEHD de dimension et de longueur selon le résultat de dimensionnement qu'établira le Bureau d'Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 20000m)
- Construction de 20 nouvelles bornes fontaines ;
- Installation de 40 compteurs aux bornes fontaines

Travaux de construction de l'AEP Kalunguta :

- Aménagement de la source Kalunguta ;
- Construction d'un BAC de décantation de dimension selon le résultat de dimensionnement qu'établira le Bureau d'Etudes (plus ou 2 m³);
- Construction d'un réservoir en béton armé de dimension selon le résultat de dimensionnement qu'établira le Bureau d'Etudes (plus ou 200 m³) ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en PEHD de dimension et de longueur selon le résultat de dimensionnement qu'établira le Bureau d'Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 13000m)
- Travaux de mise en œuvre des conduites dans un terrain argileux ;
- Construction de 50 nouvelles bornes fontaines ;
- Installation de 50 compteurs

Travaux de construction de 4 nouveaux forages avec pompes solaires :

- Fournitures et travaux de mise en œuvre et installation de 4 forages avec pompes solaires de localisation et de profondeur selon les recommandations établies dans le rapport des études hydrogéologiques ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en PEHD de dimension et de longueur selon le résultat de dimensionnement qu'établira le Bureau d'Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 30000m)
- Construction de 32 bornes fontaines avec 3 points de puisage chacun ;

- Installation de 32 compteurs
- Installation de 4 compteurs de distribution

Pour le Sud-Kivu – Uvira :

(i) Sous-site d’Uvira Nord

Travaux de renforcement et extension :

- Réalisation d’un forage de localisation et de profondeur selon les recommandations établies dans le rapport des études hydrogéologiques ;
- Acquisition des pompes, système solaire, générateur et de tous les accessoires nécessaires ;
- Mise en œuvre / installation de pompe et système solaire pour le forage ;
- Construction d’un réservoir surélevé (en acier ou en BA) dont la capacité sera déterminée par le BE suivant le résultat de ses études ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en HDPE de dimension et de longueur selon le résultat de conception du Bureau d’Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 10000m)
- Travaux de mise en œuvre des conduites dans un terrain argileux-rocheux ;
- Construction de 30 nouvelles bornes fontaines ;
- Réhabilitation de 14 anciennes bornes fontaines ;
- Installation de 44 compteurs de dimensions selon les résultats de modélisation du Bureau d’Etudes.

(ii) Sous-site d’Uvira Sud

Travaux de réhabilitation et extension :

- Réhabilitation et captage de 5 sources ;
- Réhabilitation 3 bacs collecteurs et bac brise charge ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en HDPE de dimension et de longueur selon le résultat de conception du Bureau d’Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 22000m)
- Travaux de mise en œuvre des conduites dans un terrain argilo-rocheux ;
- Construction de 25 nouvelles bornes fontaines ;
- Installation de 25 compteurs de dimensions selon les résultats de dimensionnement que fera le Bureau d’Etudes.

Travaux de renforcement et extension :

- Réalisation d’un forage de localisation et de profondeur selon les recommandations établies dans le rapport des études hydrogéologiques ;
- Acquisition des pompes, système solaire, générateur et accessoires ;
- Mise en œuvre / installation de pompe et système solaire pour un forge ;
- Construction d’un réservoir surélevé (en acier ou en BA) dont la capacité sera déterminée par le BE suivant le résultat de ses études ;
- Installation des conduites de distribution et de refoulement en HDPE de dimension et de longueur selon le résultat de conception du Bureau d’Etudes lors de la modélisation du réseau. (Plus ou moins 12000m)
- Travaux de mise en œuvre des conduites dans un terrain argileux-rocheux ;
- Construction de 30 nouvelles bornes fontaines ;
- Réhabilitation de 10 anciennes bornes fontaines ;
- Installation de 40 compteurs
- De dimensions selon les résultats de modélisation du réseau établis par le Bureau d’Etudes.

3.5. Résultats attendus du prestataire

- Rapports d’Etudes techniques détaillées des travaux de construction et/ou réhabilitation des infrastructures d’approvisionnement en eau potables projetés par l’Activité est approuvé par le Consortium ;

- Documents nécessaires pour l'appel d'offre aux entreprises des travaux (CCTG, CCTP, Plans et spécifications techniques ; les DQE de référence, Planning Prévisionnel) sont présentés et approuvés par le Consortium.

3.6. Activités spécifiques

La mission se déroulera conformément aux phases suivantes :

a. La revue documentaire des rapports et documents disponibles :

L'Activité remettra au(x) bureau(x) d'Etudes retenus (s), une série de rapports d'évaluation du niveau 3 parmi lesquelles les rapports terrains, les Plans d'Améliorations des Infrastructures qui présentent les conditions actuelles des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants dans les zones d'intervention ciblées ainsi que les propositions des solutions techniques pour améliorer leur performance. Ces documents aideront le Bureau d'étude à mieux comprendre le contexte et mieux positionner sa réflexion dans la réalisation de sa mission.

b. L'exécution de la mission sur terrain et au bureau :

Le Bureau d'étude réalisera la mission sur terrain où il aura à visiter tous les sites où sont proposés des travaux et procèdera :

- Aux levés précis de toutes les conduites des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants ainsi les lignes projetées afin de pouvoir les utiliser au bureau ;
- Etudes approfondies sur la faisabilité des forages dans les zones visées en effectuant des forages test qui pourraient être retenus en fonction de leurs rendements et effectuer le dimensionnement des pompes ainsi que les équipements solaires d'alimentation ;
- Evaluation des Etats des ouvrages, prélèvement de débit de sources existantes et potentielles et évaluation d'accès à la terre ;
- Essai de pénétration dynamique du sol ;
- Géolocalisation de nouvelles bornes fontaines et des nouveaux réservoirs ;
- Production à Mercy Corps des fiches de suivi journalier renseignant sur le progrès journalier des travaux et la note hebdomadaire à la fin de chaque semaine.

Pour le volet environnemental, le Bureau d'étude veillera à faire part à l'Activité de tout élément susceptible d'avoir un impact négatif à l'environnement sur les sites d'intervention.

1. Instructions de soumission

2.1 Horaire

Ce qui suit est un calendrier des jalons du projet ; toutes les dates sont sujettes au changement.

Jalon	Date
Publication de l'appel d'offre	Lundi 21 novembre 2022 - au Lundi 05 décembre 2022
Date limite pour les questions	Mercredi 30 novembre 2022
Annnonce des Bureaux d'Étude sélectionnés	Mardi 31 janvier 2023

2.2. Obtention du document complet d'appel d'offre :

Le document complet d'appel à proposition (RFP) peut être obtenu sur l'un des sites Web suivants :

Voir lieux de ramassage a la page 1.

2.3. Exigences et format de soumission

Mercy Corps acceptera les soumissions pour chacune des zones d'intervention (Beni ou Uvira) sous format électronique ou papier comme suit :

1- Soumission de la copie papier de l'appel d'offre :

La copie papier de l'appel d'offre (RFP) doit être déposée dans la boîte d'appels d'offres de Mercy Corps avec les adresses des bureaux situées au n ° 21 de l'avenue Bounganelier, Q. Les Volcans, Goma, Nord-Kivu, République démocratique du Congo, au n ° 03 de l'avenue Plateau, Q. Nyalukemba, Bukavu, Sud-Kivu, République démocratique du Congo et Rue Recodi, avenue Karisimbi, Quartier Résidentiel, Commune Bungulu pour le bureau de Beni, suivant la date limite indiquée dans la section 2.1 de ce document.

2- Soumission de la copie électronique par courriel :

La copie électronique de l'offre doit être envoyée à l'adresse e-mail drcendersubmissions@mercy Corps.org avant la date limite de soumission, comme indiqué dans la section 2.1 du présent document.

La taille d'un e-mail ne doit pas dépasser 15 Mo. (Si le document dépasse 15 Mo, vous pouvez les diviser et les soumettre dans plusieurs e-mails)

L'Activité ne recevra aucune soumission envoyée à une autre adresse e-mail.

Les soumissions doivent suivre les exigences et le format décrits dans cet appel à proposition. Les candidats doivent utiliser le format de document décrit à la section 3.5. Tout appel d'offre qui ne respecte pas le délai, le format ou l'exigence de livraison peut être rejetée sans être examinée ou évaluée.

2.4. Réponses aux questions

Toutes les questions concernant ce processus d'appel à proposition peut être envoyées par courriel à l'adresse ci-après :

drc-tender-questions@mercy Corps.org

Les questions doivent être envoyées avant la date limite **du mercredi 30 novembre 2022** ; L'Activité se réserve le droit de ne considérer aucune question après la date limite.

2.5. Acceptation de la réponse réussie

La documentation soumise par les candidats sera vérifiée par Mercy Corps et évaluée selon les critères établis. Seul le Bureau d'étude qualifié et retenu sera invité pour la suite de discussion conformément à la procédure et aux conditions d'appel d'offres de Mercy Corps. Le soumissionnaire qualifié sera informé du résultat du processus d'évaluation par e-mail, en utilisant l'adresse de contact fournie dans l'appel à manifestation d'intérêt, avant 17h00 à la date indiquée dans la section 2.1.

2.6. Performances passées

Les performances passées seront dûment prises en compte lors de la qualification des candidats. Les contrats antérieurs conformes à cette exigence de qualification seront pris en considération au stade de la diligence raisonnable

3. Conditions Générales :

3.1 Admissibilité du candidat

Les candidats ne peuvent pas postuler et seront rejetés comme inéligibles s'ils :

- Ne sont pas des sociétés enregistrées dans leur pays respectif.
- Vous êtes en faillite ou en voie de faillite
- Avoir été reconnu coupable d'activités illégales/corrompues et/ou de conduite non professionnelle
- Avoir commis une faute professionnelle grave
- N'ont pas rempli les obligations liées au paiement de la sécurité sociale et des impôts
- Sont coupables de fausses déclarations graves en fournissant des informations
- Sont en violation des politiques décrites dans Mercy Corps Anti Bribery ou Déclaration Anti-Corruption ;
- Le soumissionnaire figure sur une liste de parties sanctionnées émise par ; ou sont actuellement exclus ou disqualifiés de la participation à cette transaction par : le gouvernement des États-Unis ou les Nations Unies, le Royaume-Uni, l'Union européenne, d'autres gouvernements nationaux ou des organisations internationales publiques.

Des critères d'éligibilité supplémentaires sont indiqués dans la section 4.1 de ce dossier de qualification.

3.2 Déclaration anti-corruption de Mercy Corps

Mercy Corps interdit strictement :

- Toute forme de pot-de-vin ou de dessous-de-table en relation avec ses activités

Cette interdiction comprend toute demande de tout employé, consultant ou agent de Mercy Corps pour quelque chose de valeur de la part d'une entreprise ou d'un individu en échange du fait que l'employé, le consultant ou les agents prennent ou ne prennent aucune mesure liée à l'attribution d'un contrat ou du contrat une fois attribué. Elle s'applique également à toute offre de toute entreprise ou tout individu de fournir quoi que ce soit de valeur à tout employé, consultant ou agent de Mercy Corps en échange de cette personne prenant ou ne prenant aucune mesure liée à l'attribution du contrat ou du contrat.

- Conflits d'intérêts dans l'attribution ou la gestion des marchés

Si un Bureau d'Études appartient, directement ou indirectement, en tout ou en partie, à un employé de Mercy Corps ou à toute personne liée à un employé de Mercy Corps, le Bureau d'Étude doit s'assurer que lui et l'employé divulguent la relation dans ce cadre ou avant de soumettre l'offre.

- Le partage ou l'obtention d'informations confidentielles

Mercy Corps interdit à ses employés de partager, et à tout candidat d'obtenir, des informations confidentielles liées à cette sollicitation, y compris des informations concernant les estimations de prix de Mercy Corps, les candidats concurrents ou les offres concurrentes, etc. Toute information fournie à une offre ou doit être fournie à tous autres candidats.

- Collusion entre/parmi les candidats

Mercy Corps exige une concurrence juste et ouverte pour cette sollicitation. Aucun Bureau d'Études (ou plus) soumettant des énoncés de qualités ne peut être détenue ou contrôlée par la ou les mêmes personnes. Les BE soumettant des offres ne peuvent pas partager les prix ou d'autres informations sur les offres ou prendre toute autre mesure destinée à déterminer à l'avance quelle BE remportera l'appel d'offres et quel prix sera payé.

Les violations de ces interdictions, ainsi que toutes les preuves de telles violations, doivent être signalées à :

Integrityhotline@mercycorps.org

Mercy Corps enquêtera de manière approfondie sur les allégations et prendra les mesures appropriées. Toute entreprise ou personne qui participe à l'une des conduites interdites ci-dessus verra ses actions signalées aux autorités compétentes, fera l'objet d'une enquête approfondie, verra son offre rejetée et/ou son contrat résilié, et ne sera pas éligible pour de futurs contrats avec Mercy Corps. Les employés participant à une telle conduite verront leur emploi résilié.

Les violations seront également signalées aux donateurs de Mercy Corps, qui peuvent également choisir d'enquêter et d'interdire ou de suspendre les entreprises et leurs propriétaires de tout contrat financé en partie par le donateur, que le contrat soit avec Mercy Corps ou toute autre entité.

3.3. Certification concernant le terrorisme

La politique de Mercy Corps est de se conformer aux principes humanitaires et aux lois et réglementations des États-Unis, de l'Union européenne, des Nations Unies, du Royaume-Uni, des pays hôtes et d'autres donateurs concernant les transactions avec ou le soutien à des individus ou entités qui se sont livrés à des fraudes, des gaspillages et des abus.

3.4. Contenu

L'appel d'offre doit contenir uniquement les sections énumérées ci-dessous, distinguées par des séparateurs, et doit répondre pleinement à toutes les exigences de l'appel d'offres. Voir ci-dessous pour les sections requises et les limites de pages.

Les formulaires de demande de qualification qui ne sont pas complètement remplis et soumis de la manière prescrite ne seront pas pris en considération. Tous les documents faisant partie de la proposition doivent être rédigés en Français.

4. Critères d'éligibilité et exigences de soumission

4.1. Conditions d'éligibilité :

Afin de considérer la soumission pour ces travaux d'études de faisabilité technique, les conditions d'éligibilité énumérées ci-dessous doivent être remplies et les documents justificatifs correspondants énumérés dans la section 4.2.1 Admissibilité de la Soumission doivent être soumis ensemble avec tout autre document pertinent. Le Bureau d'études potentiel qui ne soumet pas ces documents sera disqualifié de toute autre évaluation technique.

- Preuve de l'enregistrement légal de l'entreprise.
- Preuve d'immatriculation fiscale.
- Auto-certification d'éligibilité du fournisseur – Soumission de la pièce jointe 1 - Formulaire d'information sur le fournisseur.

4.2. Exigences relatives aux soumissions :

4.2.1. Admissibilité de la Soumission :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS REQUIS POUR L'ELIGIBILITE

ENTREPRISES
Notification du numéro d'impôt OU Disposer d'un des documents suivants mentionnant le numéro d'impôt : attestation de la situation fiscale, preuve de paiement des obligations fiscales du redevable, attestation de gestion par la CDI.
Enregistrement au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ET Statuts notariés pour les sociétés commerciales à partir du seuil de 2,000 USD
Preuve de paiement des IPR de moins de 3 mois à dater de la soumission du dossier. OU Attestation de la situation fiscale en cours de validité
Coordonnées bancaires au nom de l'entreprise : Attestation de gestion de votre compte bancaire ou Relève d'Identité Bancaire (RIB) : - Nom du compte au nom de la personne morale (Entreprise ; Société)
SI APPLICABLE : Preuves d'assujettissement à la TVA ou Figurer sur la liste officielle de la DGI disponible sur son site http://dgi.gouv.cd/repertoire-general et apporter des Preuves des Déclarations et Paiement de la TVA auprès de la DGI ou CDI de trois derniers mois à dater de la soumission du dossier ;

- Certificat d'Agrément du bureau d'études en cours de validité
- Preuve de souscription à l'UEI de l'USAID dont le numéro devra obligatoirement être communiqué à Mercy Corps par le bureau d'étude sélectionné avant la signature du contrat (les explications sur comment procéder pour l'obtention de l'UEI sont annexée au présent dossier d'appel à proposition. Pièce jointe n°2)

4.2.2. Soumissions techniques :

Désignation	Observations
Portfolio montrant de projet similaire pertinents (études topographiques et hydrauliques des réseaux d'eaux : projets accélérés à petite et moyenne échelle)	Achevés au cours des 5 dernières années.
Structure organisationnelle indiquant les noms et les postes des employés actuels, y compris l'inscription à la sécurité sociale pour le personnel clé	Une page uniquement
CV - ingénieurs clés et superviseurs de terrain	Ne pas dépasser 15 pages
Fournir une liste des équipements appropriés pour cette étude (station totale, GPS différentiel, le logiciel Epanet, etc.).	Cette liste sera vérifiée ultérieurement par des visites ou par la demande de documents officiels d'inscription.
Fournir un extrait de compte au nom du bureau d'étude datant de maximum 3 mois avec un solde minimum de 20000\$ et un certificat des comptes délivré par un cabinet d'audit datant d'au moins 3 ans	Un extrait bancaire du compte du bureau d'étude, un certificat ou rapport d'audit signé par un cabinet attitré

5. Critères d'évaluation

5.1. Confidentialité

Les informations relatives aux soumissionnaires, à leur évaluation et à leurs résultats ne seront pas divulguées aux candidats, ou à toute autre personne non officiellement concernée par le processus de qualification jusqu'à ce que la notification PASS/FAIL des résultats de qualification soit faite à tous les candidats.

5.2. Évaluation technique des candidatures

Mercy Corps utilisera les critères et les exigences définis dans le tableau ci-dessous. Mercy Corps se réserve le droit de renoncer à des écarts mineurs de conformité par rapport aux critères de qualification s'ils n'affectent pas matériellement les capacités techniques et les ressources financières d'un candidat.

L'appel d'offre (RFP) doit être conforme aux critères établis dans le présent appel d'offres. Chaque composante de RFP, telle que décrite à la section 3.0, sera évaluée pour déterminer si elle répond aux critères minimums. Les composants RFP qui ne sont pas conformes aux exigences de l'appel d'offres, tels que, mais sans s'y limiter, les exigences d'éligibilité, les qualifications minimales, les limites de pages et le contenu peuvent être disqualifiés. Le candidat qualifié doit recevoir une note de passage sur tous les critères.

Critères Techniques	Conditions	Maximum Score
<p>Expérience dans la réalisation des travaux d'études des projets pertinents</p> <p>Portfolio montrant des études pertinentes achevées au cours des 4 dernières années</p>	<p>Pour chaque projet du portefeuille, les éléments suivants sont requis : emplacement du projet, client, valeur du marché, durée, étendue des travaux et tout défi particulier.</p> <p>(Ne pas dépasser 20 pages)</p>	30
Capacité organisationnelle et le CV de personnel clé	Structure organisationnelle indiquant les noms et les postes des employés actuels (une page seulement), y compris l'inscription à la sécurité sociale pour le personnel clé (renseigner leurs numéros d'immatriculation à la CNSS)	10
	CV – du Gestionnaire de Project, un ingénieur en chef Hydraulicien, 3 Ingénieurs clés de terrain dont un Ingénieur civil, un Ingénieur topographe, un ingénieur électromécanicien, électricien et un ingénieur bureau CAD (Spécialiste en Dessin Assisté par Ordinateur (ne pas dépasser 12 pages)	30
Liste des équipements	Fournir une liste des équipements (station totale, GPS différentiel, le logiciel de modélisation : Epanet, Autocad, etc.). Cette liste sera vérifiée ultérieurement par des visites ou par la demande de documents officiels d'inscription	15
Preuve d'une capacité financière de prendre en charge les études en attendant le paiement et une garantie de soumission/et ou de performance	<p>Fournir un extrait de compte bancaire du bureau d'étude datant de maximum 3 mois avec un solde d'au moins 20000\$ et la preuve de certification des comptes par un cabinet d'audit attitré datant d'au moins 3 ans.</p> <p>Fournir les garanties requises (de soumission, d'avance et/ou de performance) le cas échéant</p>	15
	Total Possible Points	100

5.3. Étape de diligence raisonnable :

Le Bureau d'étude retenu, passera avant la signature de contrat par les étapes de diligence raisonnable suivantes :

Étape de diligence raisonnable	Base d'évaluation
Entretiens et visite des bureaux/de la cour	Passage requis
Vérification des références des clients en interne et en externe	
Vérification d'inadmissibilité et de conformité Vérification RPS	
Stabilité financière du Bureau d'Etude Le Bureau d'étude doit soumettre les états financiers des 2 exercices précédents sous forme de copie électronique sur CD ou sur mémoire flash	

6. Annexe1 : Liste des livrables du projet d'études de faisabilités

Cette liste est représentative de ce qui est attendu par rapport à l'étendue des travaux. Si le soumissionnaire souhaite changer celle-ci, il doit clairement indiquer dans sa soumission les changements qu'il propose apportés. Pour éviter toute ambiguïté, la liste des produits livrables doit être suffisante pour livrer la totalité de la portée définie dans ce document et la suppression de tout produit livrable n'exclut ni ne supprime l'obligation du consultant de livrer toute la portée définie dans le document principal.

TDR Section	Description des tâches / documents pour les deux axes (Nord et Sud Kivu)	Nature
	Gestion de projet / contrat	
1- Gestion de projet		
1.1	Période de mobilisation – 7 jours ouvrables	N/A
1.2	Plan d'assurance qualité des études	Document
1.3	Plan de gestion de la phase de conception y compris le HSSE	Document
1.4	Chronogramme/Planning détaillé des travaux d'études	Document
1.5	Plan de réunion pendant la phase des études	Document
1.6	Registre des risques	Document
2 - conception preliminaries		
2.1	Rapport de conception préliminaires	Document

TDR Section	Description des tâches / documents pour les deux axes (Nord et Sud Kivu)	Nature
2.2	Rapport d'évaluation géotechnique	Document
2.3	Etudes topographiques	Activités
2.4	Élaboration de plan d'exécution des différentes composantes	Document
2.5	Évaluation des conditions d'accès à la terre pour les travaux	Document
2.6	Étudier les options alternatives pour plus d'impact	Document
2.7	Évaluer la vulnérabilité des Infrastructures	Document
2.8	Etablir un modèle hydraulique sur Epanet	Autres
2.9	Établir le plan de masse des zones d'intervention	Plan
2.10	Profile en long préliminaires	Plan
2.11	Développer et soumettre les critères de conception des infrastructures	Document
2.12	Profil hydraulique préliminaire	Plan
2.13	Plans divers : plan de situation des sites, planimétrie du réseau, profil à long des tuyaux à poser, plans de captages des sources, plans des réservoirs, plans des bornes fontaines, plans des forages et d'installation des pompes, plans des bassins brise-charge, plans des bassins décanteurs, plans des détails des nœuds des réseaux de distribution, plans avant-après projet des etc.	Plans
3 - Conception détaillées, pour les deux axes (Nord et Sud Kivu)		
3.1	Documents finaux de conception pour les appels d'offre y compris le dessin, les bordereaux, les cahiers de charge et tous autres document contractuels pour la mise en œuvre des travaux	Document
3.2	Plan topographique complet avec tous les détails du terrain	Plan
3.3	Rapport d'évaluation géotechnique	Document
3.4	Plan masse de localisation des sites	Plan
3.5	Plans des réseaux des conduites	Plan
3.6	Profils en long des conduites	Plan
3.7	Listes des conduites nécessaire et leur localisation	Plan
3.8	Plan de chambre de vannes divers	Plan
3.9	Conception des forages y compris dimensionnement des pompes	Document
3.10	Plans détaillés des forages y compris les équipement électriques et de génie civil	Plans
3.11	Plan des ouvrages de stockages	Plans
3.12	Plans des bornes fontaines	Plan
3.13	Plan de l'engagement et aménagement généraux	Plan
3.14	Plan détaillé des chambres des vannes	Plan
3.15	Plan du Réseau de vannes	Plan
3.16	Plan du réseau de Noeux et leur détails	Plan
3.17	Plan et calcul de structure	Plan
3.18	Plans standards des massifs d'ancrage et butées	Plan
3.19	Spécifications des travaux de génie civil	Plan
3.20	Notes des Calculs Hydrauliques	Plan
3.21	Élaboration du modèle Epanet final	Plan
3.22	Elaboration de la liste de pièces de rechange	Document
3.23	Plans des ouvrages des génie civil spécifique	Plan
4- Préparation de la documentation pour l'appel d'offre des travaux		
4.1	Elaboration des dossiers d'appel d'offre	Document

TDR Section	Description des tâches / documents pour les deux axes (Nord et Sud Kivu)	Nature
4.2	Elaboration des bordereaux quantitatifs et estimatifs	Document
4.3	Finalisation des plans d'exécution des travaux	Document
4.4	Elaboration du cahier de spécifications techniques	Document
4.5	Élaboration du rapport final de conception préliminaires et détaillées des travaux à exécuter	Document

6. Pièces jointes du dossier d'appel d'offres :

Pièce jointe 1 - Formulaire d'informations sur le fournisseur

Les informations fournies seront utilisées pour évaluer le BE avant de conclure un contrat avec Mercy Corps.

Veuillez compléter tous les champs s'il vous plaît.

Informations sur le fournisseur

Nom de l'entreprise	
---------------------	--

Tout autre nom utilisé par l'entreprise (acronyme, abréviation, pseudonyme)	
Noms précédents de l'entreprise	
Adresse	
Site Web	
Numéros de téléphone/fax	Téléphone : Fax :
Contact principal	Nom : Numéro de téléphone : Adresse mail :
Nombre d'employés	
Nombre d'emplacements	
Valeur Moyenne du stock disponible (USD)	
Entreprise publique (oui/non)	
Nom(s) au conseil d'administration	
Nom(s) du (des) propriétaire(s) de l'entreprise	
Entreprises parentes, le cas échéant	
Filiales ou entreprises affiliées, le cas échéant	

Informations financières

Nom et adresse de la banque	
Nom sous lequel l'entreprise est enregistrée à la banque	

Coordonnées bancaires : Nom de la banque ; Direction générale de la Banque ; Swift Code; Code Branch; compte bancaire.	
Modalités de paiement	Paiement par : <u>Chèque</u> Oui Non <u>Virement bancaire</u> Oui Non
Spécifier les modalités de paiement standard Net dans les 30 jours Ouvrés	

Informations sur le produit/service

Gamme de produits/services offerts	
Base pour la tarification (Catalogue, liste, etc.)	

Références

Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>
Nom du client :	<u>Nom, téléphone et adresse mail du contact :</u>

Pièce jointe 2 : Comment obtenir un code NCAGE/CAGE et un identifiant unique d'entité (UEI) ?

Il est recommandé à toute firme ou Bureau d'Etudes intéressée de participer à cet appel d'obtenir un numéro UEI (Unique Entity Identifier). Il s'agit d'un numéro d'enregistrement auprès du SAM.gov (System of Award Management) des USA qui est requis pour tout fournisseur de service qui fait ou planifie d'avoir des contrats ou des subventions avec le gouvernement fédéral des Etats Unis. La procédure d'obtention du dit numéro est la suivante :

How Do I Obtain a NCAGE/CAGE code and Unique Entity Identifier (UEI)?

In order to be eligible to receive an award, all organizations must have a Unique Entity Identifier (UEI) number issued via www.SAM.gov as well as a valid registration on www.SAM.gov. Individuals are not required to have a



UEI or be registered in SAM.gov. All organizations applying for grants (except individuals) must obtain these registrations. All are free of charge: • www.SAM.gov registration which will generate a UEI • NCAGE/CAGE code Starting April 2022, the UEI will be assigned when an organization registers or renews its registration in SAM.gov at www.SAM.gov. To access SAM.gov an organization is required to have a Login.gov account. Organization can create an account at <https://login.gov/>. As a reminder, organizations need to renew its SAM.gov registration annually. US-based organizations: A CAGE code will be automatically assigned when the U.S. organizations registers in www.sam.gov. CAGE must be renewed every 5 years. Site for CAGE: <https://cage.dla.mil/Home/UsageAgree>. Grantees may be asked for more information to finalized and must comply. Foreign-based organizations: Must apply for a NCAGE code before registering in SAM.gov. Go to: <https://eportal.nspa.nato.int/AC135Public/CageTool/home> to apply for a NCAGE code. NCAGE codes must be renewed every 5 years. It is in the organization's best interest to check if their CAGE/or NCAGE codes are active. Organizations are required to register/or renew their CAGE or NCAGE codes prior to registering or renewing www.sam.gov. Both registration and renewals for both CAGE and NCAGE can take up to 10 days. Organization's legal address in NCAGE/CAGE must mirror www.sam.gov. www.sam.gov requires all entities to renew their registration once a year in order to maintain an active registration status in SAM.gov. It is the responsibility of the applicant to ensure it has an active registration in SAM.gov. If an organization plans to issue a sub-contract or sub-award, those sub-awardees must also have a unique entity identifier (UEI number). Those entities can register for a UEI only at SAM.gov. If an organization does not have an active registration in SAM.gov prior to submitting an application, the application will be deemed ineligible. All organizations applying for grants (except individuals) must obtain these registrations, the latter are free of charge.

Note: As of April 2022, a DUNS number is no longer required.

Pièce jointe 2 : Auto-certification d'éligibilité du fournisseur

Le Bureau d'Etudes certifie que :

1. Il, ses sociétés affiliées et filiales, propriétaires, dirigeants, administrateurs et employés clés (au meilleur de sa connaissance) ne font l'objet d'aucune sanction gouvernementale, désignation, règles ou interdictions des donateurs, ou lois interdisant les transactions avec lui/eux. Il ne fait l'objet d'aucune enquête du gouvernement donateur sur sa mauvaise conduite avec tout autre bénéficiaire du financement de ce donateur.
2. Il, ses sociétés affiliées et filiales, propriétaires, dirigeants, administrateurs et employés clés n'ont pas et ne se livrent à aucune forme de terrorisme ou d'attaques contre des civils et ne fournissent aucune forme de soutien

matériel ou de ressources financières aux individus ou aux organisations qui se livrent à toute forme de terrorisme ou d'attaques délibérées contre des civils.

3. Il, ses sociétés affiliées et filiales, propriétaires, dirigeants, administrateurs et employés clés n'ont pas et ne s'engagent pas dans la fabrication, le transport, la vente ou la distribution d'armes ou de drogues.

4. Il n'est en défaut sur aucun contrat de crédit important, en faillite ou en liquidation, fait administrer ses affaires par les tribunaux, a conclu des arrangements avec des créanciers, a suspendu ses activités commerciales, fait l'objet de procédures concernant ces questions, ou se trouvent dans une situation analogue résultant d'une procédure similaire prévue par la législation ou la réglementation nationale.

5. Il n'a pas été déterminé qu'il y a eu violation d'un contrat important par un organisme juridique à aucun moment au cours des 2 dernières années.

6. Il paie les impôts au fur et à mesure de leur échéance et ne fait actuellement l'objet d'aucune enquête ou procédure liée aux impôts en souffrance.

7. Il fournit une assurance contre les accidents du travail à ses travailleurs conformément aux lois des pays où il exerce ses activités.

8. Il s'acquitte des obligations de sécurité sociale exigées dans les pays où elle opère.

9. Il, ses propriétaires, dirigeants et administrateurs n'ont pas été condamnés pour une infraction concernant sa conduite professionnelle et n'ont pas commis de faute professionnelle grave.

10. Il, ses sociétés affiliées et filiales, propriétaires, dirigeants, administrateurs et employés clés n'ont pas fait l'objet d'enquêtes ou de jugements criminels pour fraude, corruption, traite des êtres humains, espionnage, transport ou contrebande d'armes, exploitation ou abus sexuels, inconduite sexuelle interne, abus ou exploitation d'enfants, participation à une organisation criminelle ou à toute autre activité criminelle.

11. Il traite ses employés avec dignité et respect et maintien des normes sociales de fonctionnement, notamment : les conditions de travail et les droits sociaux ; éviter le travail des enfants, la servitude, le travail forcé, la traite ou l'exploitation des êtres humains ; l'assurance de conditions de travail sûres et raisonnables ; liberté d'association; l'absence de harcèlement (y compris le harcèlement sexuel), d'exploitation, d'abus, d'intimidation et de discrimination ; protection des droits sociaux fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de Mercy Corps.

12. À sa connaissance, aucun employé, dirigeant, consultant ou autre partie liée à Mercy Corps n'a d'intérêt financier dans les activités commerciales de la Société, et aucun employé de Mercy Corps n'est lié à un propriétaire, dirigeant, directeur ou employé de Bureau d'Etudes et, le cas échéant, veillera à ce que la relation soit divulguée à Mercy Corps et ne soit pas utilisée à des fins d'influence indue. La découverte d'un conflit d'intérêts non divulgué entraînera la révocation immédiate du statut de fournisseur autorisé de la société et la disqualification de la société de la participation aux futurs achats de Mercy Corps.

13. Il comprend que tenter ou accepter de fournir quoi que ce soit de valeur à tout employé, agent ou représentant de Mercy Corps dans le but d'encourager cette personne à attribuer un contrat à la Société ou à prendre ou ne prendre aucune mesure liée à un contrat entraînera une résiliation de tout accord. La société certifie qu'elle ne se livre pas à un tel comportement.

14. Il comprend que Mercy Corps recherche une concurrence juste et ouverte et le prix le plus juste disponible et que toute tentative de la part de Bureau d'Etudes de subvertir une concurrence juste et ouverte, y compris travailler avec d'autres soumissionnaires pour fixer les prix, travailler pour exclure la concurrence, rechercher des informations confidentielles auprès de Mercy Corps ou d'autres soumissionnaires, utilisant plusieurs sociétés liées ou contrôlées pour donner l'apparence de la concurrence, ou toute activité similaire, entraînera la résiliation de tout accord. La Société certifie qu'elle ne se livre pas à une telle conduite.



15. Il comprend que Mercy Corps interdit à l'un de ses partenaires ou fournisseurs de corrompre des agents publics et certifie qu'il ne le fait pas.

16. Il n'exerce pas d'activités sous d'autres noms ou alias qui n'ont pas été déclarés à Mercy Corps.

Si la Société ne peut certifier l'un des éléments ci-dessus, elle doit expliquer pourquoi. Mercy Corps peut prendre en compte les circonstances individuelles pour certaines situations. Cependant, toute fausse certification pourrait être un motif de disqualification immédiate et de résiliation de tout accord futur.

En signant le formulaire d'information sur le fournisseur, vous certifiez que votre Bureau d'étude est autorisé à fournir des biens et des services aux principales organisations financées par des donateurs et que toutes les déclarations ci-dessus sont exactes et factuelles.

Nom du Bureau d'E : _____

Noms du Représentant légal: _____

Titre : _____

Signature : _____

Date : _____

À L'USAGE UNIQUEMENT DE MERCY CORPS

Les documents suivants ont été fournis

Documents	
Legal Business Registration	
Latest Tax Registration Certificate	



Company Profile	
References from previous work projects	
ID – Passport ID page of the Company principal	
Other supporting document as per Tender Package	
[Insert other supporting document as per Tender Package]	

I _____ an employee of Mercy Corps having completed and reviewed this form confirm the accuracy of information provided:

Name _____

Title _____

Signature _____

Date* _____

*Supplier to be re-authorized one year from this date.
